

MESSAGE DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

La Société de gestion des déchets de l'Île (SGDÎ) continue de ressentir certains effets de la pandémie de COVID-19, mais ses activités sont généralement revenues à la normale. Les Insulaires, y compris le personnel, les éboueurs et les entrepreneurs de la SGDÎ, ont traversé une période éprouvante.

Les Insulaires peuvent être fiers des efforts qu'ils déploient pour rendre la planète plus verte en participant activement au programme Waste Watch. Le tri approprié des déchets par les clients résidentiels et commerciaux constitue la clé du succès d'un programme de gestion des déchets, mais imaginez si nous produisions moins de déchets en premier lieu. Les cinq R (refuser, réduire, réutiliser, réaffecter et recycler) nous incitent à penser différemment à la façon dont nous utilisons les matériaux et nous encouragent à chercher des occasions de faire des choix plus écologiques. Si chaque Insulaire effectuait un changement — quelle différence cela pourrait faire! Vous pourriez réparer un appareil électroménager brisé

au lieu de le remplacer, acheter des produits qui sont conçus pour durer, ou encore, rafraîchir votre vieille armoire en bois avec une couche de peinture.

À l'approche de 2022, et espérons-le, la fin de la pandémie, la SGDÎ continuera à rechercher des occasions d'améliorer la prestation de services, et à défendre les cinq R. L'Île-du-Prince-Édouard est un chef de file de la gestion des déchets solides au Canada, et nous travaillons fort pour demeurer à l'avant-garde.

Au nom de l'équipe de la SGDÎ, j'aimerais remercier nos clients pour leur patience et leur gentillesse; le Bureau du médecin hygiéniste en chef, Santé Î.-P.-É. et le gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard pour leur leadership et les efforts exceptionnels qu'ils ont déployés pour protéger et appuyer les Insulaires; et notre personnel et nos entrepreneurs pour avoir maintenu ce service essentiel durant cette période d'incertitude.

Karen A. MacDonald,
directrice générale



EN MAI, LAISSEZ POUSSER!

À l'automne 2021, Conservation de la nature Canada (CNC) a encouragé les gens d'un bout à l'autre du pays à retarder la tonte des pelouses jusqu'en juin. Le mouvement *No Mow May* (en mai, laissez pousser!), qui a vu le jour au Royaume-Uni, faisait la promotion du report de la tonte en vue d'améliorer l'habitat des pollinisateurs indigènes et des autres insectes. Les insectes bénéficient des plantes qui fleurissent dans les espaces qu'on laisse pousser librement, car les sources de nectar peuvent être rares au printemps.

CNC a également demandé aux gens d'envisager la possibilité de cultiver des plantes vivaces indigènes qui fleurissent à différents moments, puis de laisser une partie de leur propriété à l'état sauvage durant tout l'été afin d'encourager la biodiversité. Comprenant que certaines personnes préfèrent tondre leur pelouse en mai, les militants du mouvement *No Mow May* ont suggéré de régler la hauteur de la tondeuse afin que l'herbe reste dans le jardin plus longtemps.

Au cours des dix-huit dernières années, la SGDÎ a offert le grand nettoyage du printemps partout à l'Île durant la première et la troisième semaine de mai pour les débris de cour et de jardin. Nous souhaitons rappeler aux clients qui veulent participer à *No Mow May* et attendre plus tard dans la saison pour se débarrasser de leurs débris de cour et de jardin que les options d'élimination suivantes sont à leur disposition :



1 Jusqu'à deux sacs supplémentaires de compost, y compris des débris de cour et de jardin, peuvent être placés à côté du bac vert pour être ramassés gratuitement tous les jours de collecte régulière du compost. Cela ne s'applique pas à la période où la collecte de débris de cour et de jardin est suspendue entre le premier lundi d'avril et la fin du grand nettoyage du printemps.

2 Les débris de cour et de jardin peuvent être déposés à n'importe quel centre de collecte Waste Watch pour un minimum de 5 \$ et un maximum de 30 \$ par chargement, selon le poids, conformément aux tarifs en vigueur.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec notre centre de services à la clientèle au **1-888-280-8111** ou par courriel à **info@iwmc.pe.ca**.

CONSEILS POUR L'HIVER

- ❄ Lors des jours de neige, vous pouvez placer votre bac jusqu'à 18 pieds du bord de la route. Assurez-vous que vos bacs et vos sacs sont visibles et qu'ils ne sont pas pris dans la neige ou la glace.
- ❄ Pensez à la sécurité des éboueurs. Si la surface où vous placez vos bacs et vos sacs est glacée, placez du sel ou du sable sur celle-ci.
- ❄ Retirez vos bacs vides dès que possible afin que le vent ne puisse pas les pousser dans le chemin.
- ❄ Sur la route, ne suivez pas les camions de collecte de trop près lorsque la voie est couverte de neige ou glissante — ils font fréquemment des arrêts.

Pour vous tenir informé des fermetures dues aux tempêtes et des annulations de collectes :

- ❄ Consultez le site Web de la SGDÎ à **iwmc.pe.ca**
- ❄ Vérifiez la page Facebook de la SGDÎ
- ❄ Appelez le centre de services à la clientèle au **1-888-280-8111**
- ❄ Téléchargez l'application gratuite **Recycle Coach**



PETITS CHANGEMENTS, GROS RÉSULTATS

À la SGDÎ, nous faisons la gestion des déchets solides tout en essayant de réduire le volume de matériel transporté au seul site d'enfouissement de la province. De plus, nous manipulons et éliminons les matières toxiques en toute sécurité, et recouvrons des produits valables présents dans divers flux de déchets solides, comme le métal et les appareils électroniques.



Même si nous avons investi dans des technologies modernes et fait des efforts pour adopter des pratiques exemplaires, nous comptons sur vous, notre clientèle, pour nous aider à protéger l'environnement. Le partage de conseils est une façon d'aider la population à prendre des décisions environnementales éclairées.

Les fabricants produisent moins de déchets lorsqu'ils conçoivent leurs produits en pensant à leur élimination éventuelle et à la récupération des matériaux. En tant que consommateurs, nous avons aussi un rôle à jouer et nous pourrions envisager de faire ce qui suit :

- 🔄 acheter des produits intelligents et durables qui peuvent être réparés;
- 🔄 appuyer les entreprises qui offrent des programmes de reprise à la fin du cycle de vie de leurs produits (appareils électroniques, produits chimiques, textiles, etc.);
- 🔄 opter pour des produits avec peu d'emballage ou, lorsque cela est possible, acheter en vrac pour réduire les déchets d'emballage.

Ces actions peuvent aider à réduire les déchets et à récompenser les fabricants respectueux de l'environnement, sans pour autant renoncer à notre confort et sacrifier notre budget à long terme.

Options pour l'élimination des arbres de Noël

Les Insulaires ont trois options pour l'élimination des arbres de Noël. Ces trois options exigent que toutes les décorations soient enlevées de l'arbre, surtout le fil métallique, et que l'arbre **ne soit pas placé dans un sac**.

COLLECTE EN BORDURE DE RUE

La collecte des arbres de Noël commence le **lundi 10 janvier**. Pour être ramassés, les arbres de Noël doivent être :

- 🌲 placés en bordure de rue avant **7 h le lundi 10 janvier** pour ne pas être manqués (les conducteurs ne peuvent pas revenir si les arbres ne sont pas placés en bordure de rue au moment de la collecte);
- 🌲 facilement accessibles, c'est-à-dire qu'ils ne doivent pas être gelés au sol ou ensevelis sous la neige;
- 🌲 coupés en deux s'ils mesurent plus de 8 pieds et pèsent plus de 50 livres, afin que les conducteurs puissent les hisser à bord du camion.

Les conducteurs ont toute la semaine pour effectuer la collecte des arbres de Noël d'un bout à l'autre de la province. Veuillez communiquer avec le service à la clientèle de la SGDÎ au plus tard le **mardi 18 janvier** si votre arbre n'a pas été ramassé en date du samedi 15 janvier.

LIVRAISON À UN CENTRE DE COLLECTE WASTE WATCH

Durant le mois de janvier, les clients résidentiels peuvent déposer **gratuitement** leurs arbres de Noël à un CCWW.

LIVRAISON À UNE FERME D'ÉLEVAGE DE CHÈVRES

Plusieurs éleveurs de chèvres de l'Île sont inscrits au programme d'arbres de Noël de la SGDÎ. Pour obtenir la liste des fermes qui acceptent des arbres de Noël et leurs instructions pour la livraison, consultez le site Web de la SGDÎ à l'adresse iwmc.pe.ca ou appelez notre numéro sans frais du service à la clientèle au **1-888-280-8111**.

AVIS AUX ÉLEVEURS DE CHÈVRES

Si vous souhaitez accepter des arbres de Noël du grand public, veuillez communiquer avec la SGDÎ. Nous ajouterons votre ferme à la liste des fermes participantes sur notre site Web, et nous afficherons vos instructions pour la livraison. Veuillez noter qu'il est possible de se désinscrire du programme en tout temps.



CENTRES DE COLLECTE WASTE WATCH (CCWW)

Les déchets ménagers dangereux (DMD) sont acceptés lorsque le site est ouvert

RÉGION / SITE	HIVER	ÉTÉ
PRINCE-OUEST : Brockton 2202, ch. Dock, route 150	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.	Même horaire
PRINCE-EST : Installation de gestion des déchets de Prince-Est Wellington Centre, 29786, route 2	8 h à 16 h 30 lun. au ven. 8 h à 12 h 30 sam.	7 h à 16 h 30 lun. au ven. 7 h à 12 h 30 sam.
CENTRALE : New London 10142, route 6	8 h à 16 h 30 mar., jeu. 8 h à 12 h 30 sam.	8 h à 16 h 30 lun., mar., jeu. 8 h à 14 h sam.
CAPITALE : Greensle 8, crois. Superior, Charlottetown	7 h à 17 h 30 lun. au ven. 7 h à 14 h sam.	Même horaire
EST : Dingwells Mills 100, ch. Selkirk, route 309	8 h à 16 h 30 lun., mer., ven. 8 h à 12 h 30 sam.	Même horaire
EST : Murray River 378, ch. Cape Bear, route 18	8 h à 16 h 30 mar., jeu., sam.	Même horaire

VEUILLEZ VISITER iwmc.pe.ca POUR PLUS D'INFORMATION

APPLICATION RECYCLE COACH

La SGDÎ est fière d'offrir l'application gratuite Recycle Coach. Téléchargez-la sur votre appareil mobile pour accéder facilement aux calendriers de collecte, aux renseignements sur le tri, aux rappels et aux avis.



COORDONNÉES

Vous pouvez imprimer des guides de tri et des calendriers de collecte à partir de notre site Web ou vous en procurer à votre hôtel de ville ou à un centre Accès Î.-P.-É.



iwmc.pe.ca



1-888-280-8111

Une version anglaise est également disponible.

GUIDE DE TRI

Service à la clientèle : 1-888-280-8111
 Guide de tri en ligne : www.iwmc.pe.ca

RECYCLABLES

SAC BLEU N° 1



UTILISEZ DES SACS BLEUS TRANSPARENTS SEULEMENT!

- Les matières recyclables doivent être propres et sèches.
- Assurez-vous que les sacs bleus sont bien attachés.

SAC BLEU N° 2



PLACEZ LES ARTICLES INDIQUÉS CI-DESSOUS À CÔTÉ DE VOS SACS BLEUS



GROS ARTICLES DE MÉTAL

- articles multiples en paquets (mâts de tente, tringles à rideaux, etc.)
- pas plus de 4 pieds et de 50 livres
- démonter les gros articles
- pas de bouteilles ni de réservoirs de propane; pas d'articles contenant des substances appauvrissant la couche d'ozone (ex. fréon)

COMPOST



Déchets alimentaires (y compris les os et les coquilles)



Papiers souillés par la nourriture, serviettes en papier, mouchoirs, sacs en papier pour aliments, papier d'emballage (non métallique/non brillant)



CONSEIL : SERVEZ-VOUS DE BOÎTES DE CARTON VIDES POUR RAMASSER LES RESTES DE NOURRITURE.

IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

Si vous devez utiliser des sacs :

- il est préférable d'utiliser des sacs en papier
- les sacs compostables doivent être identifiés par BPI ou COMPOSTABLE
- NE PAS UTILISER DE SACS EN PLASTIQUE !!

DÉCHETS



IL EST PRÉFÉRABLE DE NE PAS UTILISER DE SACS!

Si vous devez utiliser des sacs :

- utilisez des sacs transparents
- pas de sacs bleus
- pas de sacs en papier
- pas de sacs opaques

PAS DE plastique PAS DE métal PAS DE verre DANS LE BAC À COMPOST

N'UTILISEZ PAS de sacs opaques

MATIÈRES EXCÉDENTAIRES :

Lorsque votre bac est plein, les éboueurs accepteront jusqu'à **DEUX** contenants ouverts rigides, sacs supplémentaires ou gros articles placés **À CÔTÉ** du bac approprié. Si vous avez recours à des sacs, utilisez des sacs en papier pour le **COMPOST** et des sacs en plastique clairs et transparents pour les **DÉCHETS**. *Tous les articles excédentaires, y compris les sacs additionnels et les contenants placés à côté des bacs, doivent peser moins de 50 livres et mesurer moins de 4 pieds.*

ÉLIMINATION SPÉCIALE

CES ARTICLES NE SONT JAMAIS RAMASSÉS

RÉSERVOIRS DE PROPANE

30 livres ou moins : Programme d'échange de réservoirs de propane ou CCWW*

Plus de 30 livres : Vendeur de propane

Cylindres: CCWW*

Pour les entreprises seulement, les cylindres sont acceptés aux CCWW* et des frais d'élimination s'appliquent.



GROS MEUBLES

Les articles plus larges que 4 pieds ou plus lourds que 50 livres sont acceptés aux CCWW* **GRATUITEMENT**

Entreprises : des frais d'élimination s'appliquent



GROS ÉLECTROMÉNAGERS

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**



PNEUS

Retournez-les au lieu d'achat ou apportez-les au CCWW*.

Les pneus sans jantes sont **GRATUITS**



CARTOUCHES D'IMPRIMANTE

Acceptées **GRATUITEMENT** au CCWW* et chez la plupart des détaillants en électronique. Recherchez « Printer Cartridges » à www.iwmc.pe.ca/sort pour plus de renseignements.



DÉCHETS DANGEREUX

RÉSIDENTS : Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** – Doivent être dans le contenant original scellé. Les jerricans et les autres contenants doivent être laissés au centre de collecte avec leur contenu.

ENTREPRISES : Les entreprises doivent se débarrasser de leurs déchets dangereux par l'entremise d'une compagnie de transport de déchets dangereux. Visitez www.iwmc.pe.ca/commercial pour plus de renseignements.

- carburant (essence, kérosène, etc.)
- silicone, calfeutrage, adhésifs
- aérosols (avec contenu)
- produits d'hygiène et de beauté

- pesticides, herbicides, insecticides
- articles contenant du mercure
- médicaments pour animaux
- produits de nettoyage et plus



PROGRAMMES DE GESTION

BATTERIES D'ACCUMULATEURS AU PLOMB DE VÉHICULES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Aussi acceptées au lieu d'achat ainsi qu'aux comptoirs de retour de bouteilles autorisés.

AMPOULES

Tous les types d'ampoules retirées des appareils sont acceptés **GRATUITEMENT** au CCWW*.

Téléphonez à l'avance pour plus de 16 ampoules.

Visitez le www.productcare.org pour les lieux de dépôt et les instructions d'élimination.

MÉDICAMENTS SUR ORDONNANCE, MÉDICAMENTS EN VENTE LIBRE ET PRODUITS NATURELS

RÉSIDENTS : Retournez-les aux pharmacies participantes. Pour des instructions d'élimination et les lieux de dépôt, visitez le www.healthsteward.ca/returning-medications

ENTREPRISES : Recherchez « Medication » à www.iwmc.pe.ca/sort

OBJETS MÉDICAUX POINTUS ET TRANCHANTS (aiguilles, seringues, lancettes, Epi-pens)

RÉSIDENTS : Procurez-vous un contenant pour objets pointus et tranchants aux pharmacies participantes. Lorsque le contenant est plein, retournez-le à la pharmacie. Pour des instructions d'élimination et des lieux de dépôt, visitez le www.healthsteward.ca/returning-medical-sharps

ENTREPRISES : Recherchez « Medical Sharps » à www.iwmc.pe.ca/sort

FLUIDES AUTOMOBILES (contenants de moins de 50 L)

Huiles, contenants et filtres; antigels pour véhicules automobiles et contenants; lubrifiants et nettoyeurs pour freins en aérosol. Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE** ou retournez-les aux installations de récupération indiquées à www.uoma-atlantic.com

PEINTURES, TEINTURES ET CONTENANTS VIDES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**; des exceptions s'appliquent. Visitez www.productcare.org pour les limites, les lignes directrices et d'autres lieux de dépôt.

PILES RECHARGEABLES ET NON RECHARGEABLES

Acceptées **GRATUITEMENT** aux CCWW*. Visitez www.appelarecycler.ca pour des instructions d'élimination et d'autres lieux de dépôt.



ÉQUIPEMENT ET APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES

Apportez-les au CCWW* pour une élimination **GRATUITE**. Téléphonez à l'avance si vous apportez plus de 25 articles. Pour des lieux de dépôt additionnels, visitez :

www.recyclemyelectronics.ca/pei/where-can-i-recycle

- Purificateurs d'air portatifs (pas les climatiseurs)
- Appareils pour les planchers, les vêtements et les tapis
- Appareils de comptoir
- Appareils de soins personnels
- Appareils de mesure du temps et du poids
- Ordinateurs et accessoires d'ordinateur
- Téléphones et téléavertisseurs
- Téléviseurs et écrans
- Photocopieurs, imprimantes, numériseurs et équipement de bureau multifonctionnel
- Appareils audio/vidéo portatifs, de maison ou de véhicule et accessoires connexes
- Lecteurs électroniques
- Système de localisation GPS
- Appareils et accessoires de jeux vidéo



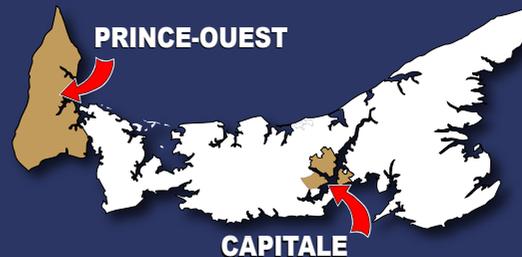
Pour une liste complète d'articles, faites une recherche dans le **guide de tri** à l'adresse www.iwmc.pe.ca/sort ou visitez www.recyclemyelectronics.ca/pei/what-can-i-recycle

* CCWW = CENTRE DE COLLECTE WASTE WATCH

Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2022



CAPITALE ET PRINCE-OUEST



Partie ombrée vert = COMPOST

Partie ombrée noir = DÉCHETS

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23 30	24 31	25	26	27	28	29

février						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	JUILL. 1	JUILL. 2

COLLECTES - JOURS FÉRIÉS :
 Fête des Insulaires ... le samedi 26 FÉVR.
 Vendredi saint le samedi 16 AVRIL
 Fête du Canada le samedi 2 JUILLET

COLLECTE DES ARBRES DE NOËL :
 Placez votre arbre de Noël en bordure de route au plus tard à 7 h le lundi 10 janvier. Communiquez avec la Société de gestion des déchets de l'île avant le 18 janvier si votre arbre n'a pas été ramassé.

SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :
 Du 4 avril jusqu'après le grand nettoyage du printemps.

GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS :
 Les articles doivent être déposés en bordure de route avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

- Débris de cour le lundi 2 MAI
 - Déchets le lundi 9 MAI
 - Débris de cour le lundi 16 MAI
- Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETs : Du 30 MAI au 30 SEPT.
 Service supplémentaire offert du 16 mai au 28 octobre. Des frais s'appliqueront. Communiquez avec la Société de gestion des déchets de l'île pour vous inscrire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :
www.iwmc.pe.ca
 IWMC PEI
 1-888-280-8111

Des renseignements concernant les **JOURS DE COLLECTE** des bacs et du recyclage à votre domicile peuvent être obtenus sur iwmc.pe.ca (cliquez sur « **Collection Days** » et entrez votre adresse dans les champs à cet effet) ou par téléphone au 1-888-280-8111.

Calendrier de collecte résidentielle de Waste Watch 2022

CES
RÉGIONS
SEULEMENT

EST, CENTRALE ET PRINCE-EST



Partie ombrée vert = COMPOST

Partie ombrée noir = DÉCHETS

janvier						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

février						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

mars						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

avril						
D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

mai						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

juin						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	JUILL. 1	JUILL. 2

★ COLLECTES - JOURS FÉRIÉS :

Fête des Insulaires ... le samedi 26 FÉVR.

Vendredi saint le samedi 16 AVRIL

Fête du Canada le samedi 2 JUILLET

🌲 COLLECTE DES ARBRES DE NOËL :

Placez votre arbre de Noël en bordure de route au plus tard à 7 h le lundi 10 janvier. Communiquez avec la Société de gestion des déchets de l'île avant le 18 janvier si votre arbre n'a pas été ramassé.

🚫 SUSPENSION DE LA COLLECTE DE DÉBRIS DE COUR ET DE JARDIN :

Du 4 avril jusqu'après le grand nettoyage du printemps.

🧹 GRAND NETTOYAGE DU PRINTEMPS :

Les articles doivent être déposés en bordure de route avant 7 h aux dates spécifiées ci-dessous :

🌸 Débris de cour le lundi 2 MAI

🗑️ Déchets le lundi 9 MAI

🌸 Débris de cour le lundi 16 MAI

Les articles ne seront pas nécessairement ramassés le jour de collecte des bacs.

🏠 COLLECTE SAISONNIÈRE DES CHALETs : Du 30 MAI au 30 SEPT.

Service supplémentaire offert du 16 mai au 28 octobre. Des frais s'appliqueront.

Communiquez avec la Société de gestion des déchets de l'île pour vous inscrire.

COLLECTE EN CAS DE TEMPÊTE :

www.iwmc.pe.ca

📘 IWMC PEI

1-888-280-8111

Des renseignements concernant les **JOURS DE COLLECTE** des bacs et du recyclage à votre domicile peuvent être obtenus sur iwmc.pe.ca (cliquez sur « **Collection Days** ») et entrez votre adresse dans les champs à cet effet) ou par téléphone au 1-888-280-8111.